

PROMO JEUNES asbl

Rapport moral
Résumé synthétique

Année 2012

SOMMAIRE

1.	FINALITÉ – OBJECTIFS DE L’ASSOCIATION	3
2.	RAPPEL DE LA PHILOSOPHIE ET DES FONDEMENTS THÉORIQUES DES ACTIONS MENÉES PAR PROMO JEUNES ASBL	3
2.1.	Philosophie	3
2.1.1.	Un a priori éthique	3
2.1.2.	Un a priori sociologique	4
2.1.3.	Un a priori anthropologique	4
2.1.4.	Un a priori épistémologique	4
2.2.	Fondements théoriques	4
2.2.1.	Topologie d’action	5
2.2.2.	Hypothèses de travail	5
3.	PUBLIC CIBLE	8
4.	PROJET GLOBAL D’ACTIVITÉS 2012	9
4.1.	Basket en Liberté	9
4.2.	Festysports	10
4.3.	Zoom Jeunes	10
4.4.	« Qui Dit Mieux ? »	11
4.5.	« J’en sais plus, je choisis »	11
4.6.	Campagne pédagogique de sensibilisation à une mobilité citoyenne et d’actions pour un meilleur usage des transports publics	12
5.	PERSPECTIVES.....	13
6.	CONCLUSION	15

1. FINALITÉ – OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'association a pour finalité de contribuer à l'émancipation, l'épanouissement et au développement d'une citoyenneté responsable des jeunes, tout en favorisant une participation démocratique et collectivement solidaire à leur environnement sociétal, notamment social, économique, politique et culturel.

La stratégie développée par l'association repose sur les principes d'éducation, d'apprentissage et d'échange non formels et informels appliqués dans des perspectives d'égalité, de fraternité ainsi que de cohésion, harmonie, convivialité et mixité sociales.

Ces principes impliquent de bâtir, dans la durée, des relations d'échange qui permettent des interactions positives, créatives et critiques entre les participants et entre ceux-ci et leur environnement social ; interactions susceptibles de favoriser une appréhension globale de la société, mêlant conjointement expérience individuelle et collective.

La concrétisation de cette stratégie s'opère au travers d'activités à caractère socio-culturel, socio-éducatif, socio-sportif, ludique, festif, etc.

En fonction de la nature des actions développées pour atteindre son but, l'association est autorisée à utiliser les appellations et vocables suivants :

- Promo Jeunes
- Promo Basket
- Promo Ecole
- Zoom Jeunes
- Bright Future
- Promo Sports
- Festysports
- ADSL (Action et Développement du Sport Local)
- Basket en Liberté

2. RAPPEL DE LA PHILOSOPHIE ET DES FONDEMENTS THÉORIQUES DES ACTIONS MENÉES PAR PROMO JEUNES ASBL

PROMO JEUNES a pour finalité de contribuer à l'émancipation, l'épanouissement et au développement d'une citoyenneté responsable des jeunes, tout en favorisant une compréhension démocratique et collectivement solidaire de leur environnement social.

2.1. PHILOSOPHIE

La philosophie d'action de l'association se fonde sur quatre a priori axiomatiques. Il s'agit là d'un choix de société explicite.

2.1.1. UN A PRIORI ETHIQUE

Notre démarche est guidée par les fondements de la morale agnostique et de la laïcité.

La morale agnostique repose sur une pensée qui « a pour finalité la primauté de l'homme, pour instrument la raison et pour méthode le libre examen. Elle refuse toute vérité révélée et tout argument qui n'a pour lui que l'autorité. »¹

Le principe de laïcité distingue ce qui est de tous, le public, et ce qui est de plusieurs, le communautaire. Il peut se résumer dans la formule de R. Debray : « La foi oui. La foi qui fait loi, non »².

¹ « Morale agnostique et Médecine des catastrophes », in Ethique et Médecine des catastrophes, Ed. du Conseil de l'Europe, 2002.

2.1.2. UN A PRIORI SOCIOLOGIQUE

Il consiste à envisager le rapport individu/société selon le modèle de l'individualisme méthodologique complexe qui consacre l'idée d'une « autotranscendance » du social qui « tient dans la coexistence apparemment paradoxale des deux propositions suivantes :

1. Ce sont les individus qui font, ou plutôt « agissent », les phénomènes collectifs (individualisme) ;
2. Les phénomènes collectifs sont (infiniment) plus complexes que les individus qui les ont engendrés, ils n'obéissent qu'à leurs lois propres (auto-organisation).

Tenir ensemble ces deux propositions permet de défendre la thèse de l'autonomie du social – l'autonomie de la société et l'autonomie d'une science de la société, c'est-à-dire sa non réductibilité à la psychologie – tout en restant fidèle à la règle d'or de l'individualisme méthodologique : ne pas faire des êtres collectifs des substances ou des sujets. »³

2.1.3. UN A PRIORI ANTHROPOLOGIQUE

Compatible avec le précédent au sens où il l'englobe, il s'agit du paradigme du don qui oppose la règle sociale primordiale que M. Mauss nomme « la triple obligation de donner, recevoir et rendre »⁴ à la pensée utilitariste basée sur l'intérêt.

La définition socio-anthropologique du don étant : « toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social. Dans la relation de don, le lien importe plus que le bien. »⁵

2.1.4. UN A PRIORI EPISTEMOLOGIQUE

Complémentaire aux deux précédents, il consiste en une appréhension « constructiviste » du savoir et de la connaissance reposant sur le postulat de J. Piaget qui affirme que « l'intelligence organise le monde en s'organisant elle-même. »⁶

Il en découle que « la conception que tout individu a du monde est et reste toujours une construction de son esprit, et on ne peut jamais prouver qu'elle ait une quelconque autre existence. »⁷

De ce choix découlent des conséquences éthique et esthétique – essentielles pour la problématique de l'adolescence que nous abordons – bien mises en évidence par H. Von Foerster et qu'on peut condenser sous forme de deux impératifs : « L'impératif éthique sera : agis toujours de manière à augmenter le nombre des choix possibles. Et l'impératif esthétique : si tu veux voir, apprends à agir. »⁸

2.2. FONDEMENTS THÉORIQUES

Dotés de ces quatre clés de lecture pour penser les rapports sociaux et les relations individuelles, envisageons maintenant quelle topologie de l'action appliquer aux modes de fonctionnement des jeunes pour favoriser une saine affirmation autonome de soi et, de manière corollaire, quelles sont les hypothèses de travail qui fondent ou favorisent, à notre sens, l'émergence de paroles et de projets qui font exister les jeunes.

² DEBRAY Régis, « La République expliquée à ma fille », Ed. du Seuil, 1998.

³ DUPUY Jean-Pierre, « Introduction aux Sciences sociales – Logique des Phénomènes collectifs », Ed. Ellipses, 1992.

⁴ MAUSS Marcel, « Essai sur le Don », Sociologie et anthropologie, PUF, 1989.

⁵ CAILLÉ Alain, « Anthropologie du Don – Le tiers Paradigme », Ed. Desclée de Brouwer, 2000.

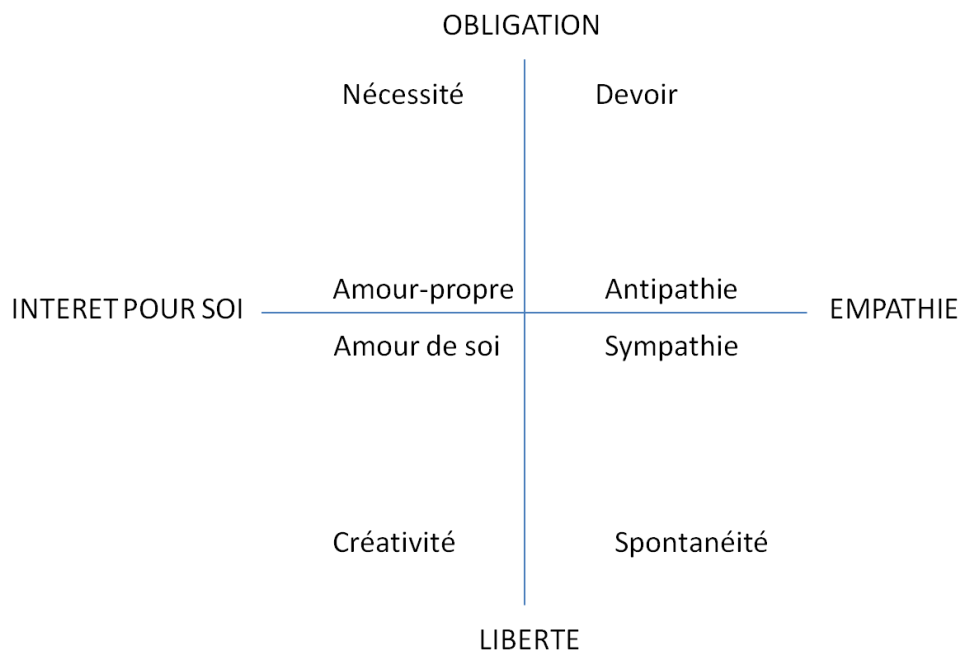
⁶ PIAGET Jean, « La Construction du réel chez l'enfant », in Paul WATZLAWICK (direction), L'invention de la réalité, Ed. du Seuil, 1988.

⁷ SCHRÖDINGER Erwin, « L'Esprit et la Matière », in Paul WATZLAWICK (direction), L'invention de la réalité, Ed. du Seuil, 1988.

⁸ VON FOERSTER Heinz, « La Construction d'une réalité », in Paul WATZLAWICK (direction), L'invention de la réalité, Ed. du Seuil, 1988.

2.2.1. TOPOLOGIE D'ACTION

Nous l'empruntons à A. Caillé qui synthétise son approche via le schéma suivant :



« Une fois précisé que, comme nous l'avons vu, il existe deux grands types de rapport à soi (au moi plutôt), deux types d'intérêt de soi – un intérêt pour soi en quelque sorte primaire, lié au besoin et au souci de la conservation, et un intérêt pour soi médiatisé par le regard et l'imitation d'autrui (ainsi que par le désir d'en être imité) –, on peut retrouver et regrouper sous la catégorie générale de l'intérêt la distinction classique entre amour de soi et amour-propre.

Symétriquement, le pôle opposé à l'intérêt pour soi est celui de l'empathie, lui aussi susceptible de deux modalités principales contraires : la sympathie (l'aimance) et l'antipathie.

Au pôle de l'obligation, de même, il est possible de distinguer ce qui relève de la contrainte pure et simple, de la nécessité, et ce qui tient au sens du devoir, inconcevable sans introjection d'une part de liberté dans le registre de l'obligation.

Au pôle inverse de la liberté, enfin, la distinction pertinente est sans doute celle de la créativité, qui inverse la contrainte, et de la spontanéité qui s'affranchit du devoir. »⁹

2.2.2. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Elles sont au nombre de quatre :

2.2.2.1. HYPOTHÈSE 1

Elle s'inspire de l'école de sociologie dite « de Francfort » qui distingue « [...] trois sphères et trois formes de la constitution de l'identité personnelle et de sa reconnaissance. La première relève de ce que Hegel analysait sous la rubrique de l'amour (en y incluant les relations familiales et l'amitié, bref la sphère de ce que j'appelle la « socialité primaire »), la deuxième du domaine du droit et la troisième de celui de la solidarité déployée au sein de la communauté politique »¹⁰.

⁹ CAILLÉ Alain, « Théorie anti-utilitariste de l'action », Ed. La Découverte, 2009.

¹⁰ CAILLÉ Alain, op. cit.

Au niveau pratique, il en résulte que pour tout sujet humain, « [...] l'expérience de l'amour donne ainsi accès à la confiance en soi, l'expérience de la reconnaissance juridique au respect de soi et l'expérience de la solidarité, enfin, à l'estime de soi »¹¹. Et comme le soutient toujours Honneth, « [...] à ces trois modes de reconnaissance correspondent trois types de mépris qui, par les réactions qu'ils suscitent chez l'individu, peuvent jouer un rôle dans la naissance des conflits sociaux »¹².

C'est pourquoi, « [...] justes ou éthiquement recommandables sont les sociétés qui permettent à leurs membres d'accéder à cette triple reconnaissance et d'échapper ainsi aux trois formes du mépris. »¹³

2.2.2.2. HYPOTHÈSE 2

Elle s'inspire de l'analyse sociale de F. Dubet pour lequel on est passé d'une société d'intégration à une société de cohésion. Le modèle d'intégration reposait sur des institutions fortes, des lois universelles et une fonction publique indépendante.

Tandis que le modèle de cohésion s'appuie sur la notion de « benchmarking » permanent caractérisé par une évaluation comparative extrême et une effervescence du court terme.

Ceci se reflète bien dans la notion de « capital social » qui est un terme beaucoup plus économique que sociologique. Cette mutation a, selon nous, des répercussions sur l'évolution de l'enseignement qui a été bouleversé dans la hiérarchisation de ses trois dimensions originellement complémentaires : un rôle de « socialisation secondaire » par l'intégration de valeurs communes, un idéal de formation à l'autonomie et enfin une fonction de marché des qualifications.

Cette dernière semble avoir pris le dessus sur les deux autres. On sait pourtant l'importance de la « socialisation secondaire » dans l'accès à l'estime de soi, fondement indispensable au sujet humain autonome et à la reconnaissance de l'altérité. Car qu'est-ce que l'autonomie, sinon « le pouvoir d'être à l'origine de son action tout en vivant avec les autres. »¹⁴

2.2.2.3. HYPOTHÈSE 3

La troisième hypothèse consiste à encourager le compagnonnage pour contribuer à une plus grande complémentarité entre l'éducation et l'apprentissage non formels et informels pratiqués par l'association et le monde de l'éducation formelle (enseignement).

Cette complémentarité n'est en effet pas incongrue si l'on en croit Philippe Chaniel analysant la pensée de John Dewey : « [Celui-ci] souligne que l'école – ou ce qu'il nomme plus généralement l'« éducation formelle » ne constitue que l'une des modalités possibles, propre aux sociétés complexes qui sont les nôtres, de ce processus de transmission qui s'opère dans toute forme d'association humaine. Il faut alors reconnaître dans le processus même de la vie commune un processus éducatif.

Ce processus éducatif diffus s'opère à travers le *give and take* de la communication interhumaine. La « société », ou la vie associée, n'existe en effet pour Dewey que grâce et au travers de ces processus de communication et d'échange. Si les hommes ne vivent en société ou en communauté qu'en vertu de ce qu'ils ont en commun, la communication, à travers les formes d'empathie qu'elle mobilise, est le moyen grâce auquel ils en viennent à partager certaines choses en commun. Ainsi, par l'échange interhumain, non seulement la « société » assure la transmission de ses systèmes de significations spécifiques, donc assure l'expérience sociale du groupe, mais, en même temps, elle élargit et approfondit virtuellement l'expérience de chaque individualité. L'exigence d'intégration sociale ne s'oppose donc pas à celle de l'individuation. Au contraire, selon un processus circulaire et virtuellement vertueux, en assurant les conditions de sa pérennité, la société forme des individualités qui viendront en retour enrichir l'environnement social de nouvelles

¹¹ HONNETH Axel, « La lutte pour la reconnaissance », Ed. Le Cerf, 2004.

¹² HONNETH Axel, op. cit.

¹³ CAILLÉ Alain, op. cit.

¹⁴ DUBET François, « Le travail des sociétés », Ed. du Seuil, 2009.

possibilités. Pour l'exprimer autrement – en clé de don : en se donnant les conditions de sa propre continuité, elle donne à l'individu les conditions de sa propre croissance, forgeant ainsi des individualités aptes à lui offrir, sur le mode du contre-don, une contribution distinctive. L'éducation, comme mode de reconstruction de l'expérience, permet ainsi d'assurer conjointement la croissance de l'expérience individuelle et de l'expérience collective, donc leur continuité. S'instaure grâce à elle une relation d'échange mutuel, une forme de réciprocité entre l'individu et les différentes formes d'association humaine. »¹⁵

Une coopération pourrait donc s'instituer au sein de laquelle l'éducation non formelle et informelle apporterait ses aspects associatifs pour, notamment, relativiser l'échec scolaire et tempérer la compétition, comme le souhaitait Albert Einstein qui tenait que : « Les excès du système de compétition et de spécialisation prématurée, sous le fallacieux prétexte d'efficacité, assassinent l'esprit, interdisent toute vie culturelle et suppriment même les progrès dans les sciences d'avenir. »

2.2.2.4. HYPOTHESE 4

Notre dernière hypothèse est que l'acte créateur, quel que soit le domaine de l'œuvre ou du projet, est porteur en soi de ferments de lutte :

- Contre une transgression bancale en vue de réhabiliter un « processus d'individualisation qui dessine un individu « avec », maître et responsable de ses liens »¹⁶, c'est-à-dire un individu autonome qui a « le pouvoir de valider le monde dans lequel il vit. »¹⁷
- Contre la tyrannie de l'idéologie néolibérale, faite d'égoïsme, de compétition, de rivalité, de cupidité, de prédation, de consommation, de marchandisation et de « marchéisation ».

En effet, « l'œuvre est l'activité qui correspond à la non-naturalité de l'existence humaine qui n'est pas incrustée dans l'espace et dont la mortalité n'est pas compensée par l'éternel retour cyclique de l'espèce. L'œuvre fournit un monde « artificiel » d'objets, nettement différent de tout milieu naturel. C'est à l'intérieur de ses frontières que se loge chacune des vies individuelles, alors que ce monde lui-même est destiné à leur survivre et à les transcender toutes. La condition humaine de l'œuvre est l'appartenance-au-monde. »¹⁸

De plus, le travail créateur remet à l'ordre du jour l'incertitude dans un monde sécuritaire dominé par la rationalité économique. Ainsi, « c'est l'incertitude sur le cours de l'activité et son résultat qui est la condition de l'invention originale et de l'innovation à plus longue portée. Elle est aussi la condition de la satisfaction prise à créer, en même temps qu'elle est une épreuve à endurer. Car il appartient aux activités faiblement routinières (dont l'invention créatrice des artistes est habituellement présentée comme une incarnation paradigmatique) de réserver des satisfactions proportionnées au degré d'incertitude sur les chances de réussite. Incertaine, l'activité n'est pourtant pas chaotique : si elle était totalement imprévisible, elle serait inorganisable et inévaluable. »¹⁹

- Contre la négation du social, car ce qui circule entre le Je, le Tu et le Nous, c'est-à-dire les hommes en société, ce sont non seulement des biens, mais surtout des regards, des mots, des paroles, des symboles et ... des œuvres.

Ainsi, « vivre ensemble dans le monde : c'est dire essentiellement qu'un monde d'objets se tient entre ceux qui l'ont en commun, comme une table est située entre ceux qui s'assoient autour d'elle ; le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes. »²⁰ Le travail créateur est donc essentiel à la consolidation du lien social, en raison même de « l'universalité des modes de communication intersubjective »²¹ qui le sous-tend.

¹⁵ CHANIAL Philippe, « Une foi commune : démocratie, don et éducation chez John Dewey », in Revue du Mauss n°28 - « Penses la crise de l'école – Perspectives anti-utilitariste », Ed. La Découverte, 2007.

¹⁶ de SINGLY François, « Le adonaissants », Ed. Armand Colin, 2006.

¹⁷ de SINGLY François, op. cit.

¹⁸ ARENDT Hannah, « Qu'est-ce que la politique ? », Ed. du Seuil, 1995.

¹⁹ MENGER Pierre-Michel, « Le travail créateur – S'accomplir dans l'incertain », Ed. Gallimard, 2009.

²⁰ ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1961.

²¹ CHANGEUX Jean-Pierre, « Du vrai, de beau, du bien – Une nouvelle approche neuronale », Ed. Odile Jacob, 2008.

En résumé, notre conviction est que l'acte créateur constitue un fait social total dont « le carburant est l'incertitude »²² et l'objectif final une communication intersubjective qui renforce le lien social.

La volonté de PROMO JEUNES, en entourant, stimulant, encourageant et promouvant les jeunes créateurs, est de moduler l'incertitude de l'acte créatif en jouant un rôle de catalyse pour des appariements sélectifs entre eux ainsi qu'entre eux et le public.

Cette catalyse s'effectue en confortant auprès des jeunes l'équilibre de l'échange social qui implique de maîtriser :

- deux modes de comportement individuel : l'initiative et la coopération ;
- deux modes de confrontation sociale : le conflit et la contrainte.

3. PUBLIC CIBLE

De manière générale, tout d'abord, les activités développées par l'association tentent de répondre au mieux à un certain nombre de vœux explicités au niveau européen (Livre Blanc de la Commission européenne : « Un nouvel élan pour la jeunesse européenne »), à savoir :

Insister sur les aspects non formels/informels de l'éducation/apprentissage :

- Instituer des complémentarités entre l'éducation/formation formelle (enseignement) et informelle (monde associatif) dans un but de valorisation/reconnaissance de cette dernière ;
- Augmenter le volontariat ;
- Développer les échanges entre pairs ;
- Insister sur le travail de rue et de proximité ;
- Impliquer les jeunes dans la conception des activités qui leur sont destinées ;
- Appliquer une méthodologie axée sur l'apprenant et exercée à titre volontaire ;
- Agir collectivement à partir de réalités vécues.

Au niveau plus particulier du public visé, les activités ciblent prioritairement les jeunes dits « inorganisés » qui présentent des caractéristiques telles :

- Un déficit citoyen ;
- Un allongement de la dépendance sociale ;
- Des itinéraires non linéaires ;
- Un enchevêtrement des séquences de vie ;
- Des trajectoires personnelles hors des modèles collectifs.

Et de leur permettre d'appréhender (au sens de saisir par l'esprit) :

- Une construction collective de savoirs et de pratiques ;
- Une émancipation collective basée sur les « capacités » (A. SEN) de chacun, c'est-à-dire la liberté, pour ces jeunes, de promouvoir et poursuivre les objectifs qu'ils ont des raisons de valoriser.

Toutefois, au sein de chaque activité, nous portons une attention particulière aux jeunes issus de milieux défavorisés qui ne peuvent, que peu ou pas, faire appel à leur entourage proche comme personnes-ressources, susceptibles de les aider à mieux se projeter dans leur avenir social ou dans un projet personnel.

Nous voulons également que le public cible soit mixte, tant au niveau du genre que sur le plan social et culturel, même si souvent les participants relèvent plutôt des « déçus » de l'enseignement bien décrits par F. Dubet :

« L'ouverture de l'école a favorisé une démocratisation absolue et un élargissement de l'accès des enfants des classes populaires à l'enseignement secondaire et supérieur. Mais, ce faisant, elle a aussi développé les mécanismes opposés aux idéaux de solidarité affichés. Plus l'école accueille les élèves longtemps, plus elle les classe, les range, les oriente et, à terme, plus elle en relègue, engendrant ainsi un sentiment de frustration extrêmement vif. Nous avons intériorisé un droit égal à faire des études qui se heurte au fait que ce droit est inégalement distribué selon un mécanisme de démocratisation ségrégative fractionnant infiniment les publics

²² MENGER Pierre-Michel, op. cit.

scolaires. L'école aspire de plus en plus d'élèves et de plus en plus longtemps mais, au fil des années d'études et des sélections successives, les élèves les plus faibles découvrent qu'ils sont orientés vers des filières dévalorisées et, pire encore, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux quittent l'école sans rien. Au fond, bien des élèves peuvent avoir le sentiment que l'école leur propose un jeu de dupes : elle est indispensable pour acquérir une position sociale, mais dès lors que l'on y réussit peu ou pas, cette école devient une machine à reléguer et à exclure. Il semble que, dans certaines catégories sociales, les élèves aient anticipé ce mécanisme et le transforment en prédiction créatrice, ne jouant pas à un jeu dans lequel ils sont sûrs de perdre. Il est vrai que les statistiques ne leur donnent pas toujours tort puisqu'elles montrent que si le niveau d'études s'est élevé, les inégalités ne se sont pas réduites. »²³

Notons également, afin de lever toute ambiguïté sur la notion même de public cible, que nous sommes ici en parfait accord avec J. Blairon qui est d'avis que :

« ...le conflit central dans nos sociétés de l'information porte sur la liberté du sujet, sur son droit à ne pas être réduit au statut de « pion » (on pense aux ouvriers par rapport aux stratèges financiers) ou de « cibles » (dont les besoins sont manipulés, par exemple dans une logique consumériste), mais aussi sur son droit à ne pas être nié comme individu dans une logique communautariste (pensons ici à la « fidélité » à un groupe de pairs aspirés par un « trou noir »). »²⁴

4. PROJET GLOBAL D'ACTIVITÉS 2012

Les activités sont réalisées au travers de la mise en œuvre d'un projet global d'activités qui reflète toujours l'esprit des missions concrètes poursuivies par l'association, à savoir :

- L'animation directe des jeunes, c'est-à-dire une animation impliquant un contact direct avec ceux-ci ;
- L'initiation des jeunes à des modes d'expression socio-culturels ;
- La sensibilisation aux enjeux de société ;
- La formation des jeunes, des volontaires et des professionnels ;
- L'information des jeunes ;
- La mise à disposition de lieux de rencontres.

Ainsi, PROMO JEUNES asbl, qui existe depuis plus de 20 ans, met en œuvre un certain nombre d'activités effectuées pour/avec/par les jeunes et qui relèvent toutes d'une triple volonté :

- D'abord une volonté de mise en évidence des réalisations des jeunes ;
- Ensuite une volonté de construction collective de savoirs et de pratiques avec les jeunes ;
- Enfin une volonté d'émancipation collective en permettant aux jeunes de promouvoir et poursuivre les objectifs qu'ils ont des raisons de valoriser.

Si l'année 2010 avait été une année de consolidation des activités de PROMO JEUNES pour les jeunes, 2011 a vu le développement d'un programme global de jeunesse dans un esprit de mise en commun et de partage des actions avec les jeunes. S'ensuit en 2012 une sensible accentuation de la participation active des jeunes aux projets sous-tendue par une volonté d'implication encore plus grande de leur part.

Cette implication est facilitée par la présence désormais massive de jeunes au sein des instances dirigeantes de l'association : membres effectifs de l'assemblée générale et administrateurs.

4.1. BASKET EN LIBERTÉ

- Aspect théorique : il s'agit d'un tournoi de basket de rue organisé sur différentes communes de Bruxelles et de Wallonie, favorisant la rencontre entre jeunes d'âges, origines, quartiers et milieux différents autour d'un intérêt commun pour le sport. L'axe socio-sportif d'animation est complété par des modules

²³ DUBET François, *op.cit.*

²⁴ BLAIRON Jean, « Lutter contre la richesse plutôt que contre la pauvreté », in Revue politique n°68 / Janvier-février 2011 / « Une jeunesse en rade »

de formation à cette animation qui prennent en compte le désœuvrement, la rencontre d'autrui, l'apprentissage des règles et qui sont dédiés aux jeunes et aux encadrants locaux.

- Aspect pratique : quartier par quartier, des jeunes recrutés localement informent et sensibilisent via affiches dans les commerces, maisons de jeunes, clubs sportifs ainsi que par dépôt de flyers dans les boîtes aux lettres.

L'inscription est gratuite et des équipes mixtes de 3 ou 4 joueurs/joueuses sont ainsi formées selon 3 catégories d'âges (8 à 12 ans – 13 à 16 ans – plus de 17 ans).

Parallèlement des jeunes de l'équipe d'animation s'impliquent dans diverses autres activités destinées au chaland : psychomotricité, tennis de table, jeux d'adresse, jeux de table, stands d'information pour les associations locales... Des formations sont aussi proposées.

4.2. FESTYSPORTS

- Aspect théorique : il consiste en un soutien efficace aux initiatives festives ou sportives locales par le biais d'un accompagnement pédagogique et de la mise à disposition de matériel. Les modules d'apprentissage informel développés dans ce cadre sont destinés à former des leaders positifs aptes à apporter aux jeunes les moyens intellectuels, gestuels, d'animation festive et de gestion d'événements.
- Aspect pratique : PROMO JEUNES démarche systématiquement au travers de contacts entretenus depuis plus de 20 ans auprès du milieu associatif de jeunesse pour être le promoteur d'initiatives citoyennes locales au sein de la Communauté française, ceci à des prix abordables.

Parallèlement un transfert informel de compétences est toujours suggéré et souvent réalisé.

4.3. ZOOM JEUNES

- Aspect théorique : au travers d'un appel à proposition annuel pour des jeunes de 15 à 30 ans qui présentent un projet collectif ou individuel – ceci sur des thèmes variés : art et culture, citoyenneté, entrepreneuriat, sport et santé... – PROMO JEUNES vise à :
 - o valoriser et offrir une visibilité aux jeunes qui ont du talent, s'investissent, entreprennent et développent des initiatives ;
 - o relayer la parole de ces jeunes ;
 - o favoriser leur mise en réseau ;
 - o soutenir et accompagner, tant individuellement que collectivement, le développement de leurs initiatives ;
 - o fournir aux jeunes des informations ainsi qu'une formation informelle et collective en vue de les soutenir dans le développement de leurs initiatives et/ou talents.

Par année, plus de 100 candidatures collectives et individuelles sont actées et les demandes de formations portent principalement sur la gestion de projets, la mise en place d'un business plan, les modalités de création d'entreprise ou d'asbl, la prise de parole en public, la problématique comptable.

- Aspect pratique : un appel à candidature est lancé de manière récurrente tout au long de l'année, via un site Web interactif, les médias, des mailings au monde associatif, aux écoles ainsi que par des contacts personnalisés et délocalisés. Ces derniers se font notamment grâce aux participants de l'année précédente qui vont présenter le concept dont ils deviennent ainsi les ambassadeurs.

Un événement de clôture festif de présentation est programmé à l'issue de chaque session (2 par an) dans un lieu emblématique de CFWB.

4.4. « QUI DIT MIEUX ? »

- Aspect théorique : il s'agit d'offrir à de jeunes artistes plasticiens (peinture, sculpture, photos, bandes dessinées, images,...) une vitrine ouverte comprenant l'exposition des œuvres retenues dans des lieux culturels de prestige et leur mise en vente ludique. Le thème proposé pour 2012 était « le désir », auquel succédera en 2013 celui de « Ruptures ».

Outre l'animation de l'exposition, PROMO JEUNES se charge également de l'encadrement collectif des jeunes artistes (moins de 30 ans) tout au long de l'année qui suit l'exposition.

- Aspect pratique : un appel à candidatures similaire à Zoom Jeunes est lancé en ciblant plus particulièrement les académies et les écoles de l'enseignement artistique. Les créations artistiques et stylistiques sont gardées dans un premier temps dans les locaux de PROMO JEUNES où elles sont soumises à une auto-évaluation croisée effectuée collectivement par les créateurs eux-mêmes avant de faire l'objet d'une seconde évaluation critique posée par un jury d'experts.

La sélection qui en résulte est alors proposée au grand public auquel on offre une possibilité d'acquisition, tout au long d'une itinérance de 6 mois en CFWB.

4.5. « J'EN SAIS PLUS, JE CHOISIS »

- Aspect théorique : ce projet s'adresse, au départ, aux jeunes de l'enseignement secondaire qui souhaitent réfléchir sur leur orientation professionnelle. Il a pour principale ambition de permettre au jeune de prendre un temps de réflexion afin d'en savoir plus sur lui-même, sur ses valeurs et ses aspirations professionnelles.

En 2009, il a été élargi à l'enseignement supérieur, ceci à la demande de jeunes étudiants se sentant discriminés pour l'une ou l'autre raison ou encore en déficit d'estime de soi.

Ce projet se déroule en 3 grandes phases successives : connaissance de soi, recherche documentaire sur les métiers, rencontre avec le(s) professionnel(s).

Le projet « J'en sais plus, je choisis » permet ainsi au jeune de réfléchir sur ce qu'il est, ce qu'il sait faire, sur ce qu'il veut apprendre ou devenir...Il offre aux jeunes une meilleure connaissance d'eux-mêmes, des milieux professionnels et des systèmes de formation. Ils pourront ainsi mieux s'investir dans leur scolarité et opérer des choix professionnels réfléchis.

- Aspect pratique : de nombreux jeunes âgés de 15 à 25 ans expriment spontanément, soit auprès des permanents de PROMO JEUNES, soit à l'occasion des différentes activités de PROMO JEUNES, des soucis concernant leur scolarité et plus particulièrement leur orientation scolaire. Des entretiens individuels et collectifs sont alors initiés par l'équipe de PROMO JEUNES.

Avec l'aide de l'équipe et d'un coach professionnel sensibilisé à la problématique de l'orientation scolaire, le jeune mène une réflexion sur sa personnalité, sur ses valeurs et ses compétences. Le coaching va lui permettre de poser un regard objectif sur lui-même, de déceler ses forces et ses faiblesses.

S'ensuivent une recherche documentaire sur les métiers ainsi que des rencontres avec des professionnels. Les objectifs généraux du projet peuvent se résumer ainsi :

- permettre au jeune de mieux se connaître (connaissance de soi, de ses compétences, de ses ressources inexplorées...);
- rendre le jeune acteur de son devenir en le stimulant et en mobilisant ses compétences
- susciter la rencontre entre jeunes de milieux culturels et sociaux divers : faciliter la mixité sociale et culturelle ;
- faire acquérir au jeune de nouvelles compétences : rechercher et exploiter l'information, développer son autonomie... ;
- améliorer l'image de soi du jeune à travers les nombreux échanges avec différents acteurs du projet (équipe PROMO JEUNES, coach, les professionnels, les autres jeunes...);

- permettre au jeune d'opérer un choix réfléchi dans son orientation scolaire : affermissement ou remise en question du jeune par rapport à son projet de formation ;
- faire émerger chez les jeunes filles, souvent cantonnées dans certains secteurs professionnels, de nouvelles ambitions ;
- susciter une passion ou faire naître des vocations.

Tandis que les objectifs opérationnels sont les suivants :

- offrir aux jeunes des outils afin de susciter une réflexion sur l'avenir professionnel et faciliter la projection des jeunes dans cet avenir ;
- faire découvrir et appréhender la réalité socioprofessionnelle d'un métier en favorisant la rencontre des jeunes avec des professionnels sur leur lieu de travail ;
- à travers ces rencontres et cette « expérience du réel », permettre aux jeunes de confronter leurs représentations aux réalités de terrain d'une profession ;
- faire émerger chez certains jeunes, parfois culturellement cantonnés dans certains secteurs professionnels, de nouvelles ambitions par la découverte de nouveaux secteurs et la prise de conscience de leurs capacités.

Et enfin, les effets corollaires attendus du projet sont :

- une meilleure connaissance mutuelle des étudiants et professionnels, levant nombre d'idées préconçues et ayant comme effet une diminution de la discrimination à l'embauche ;
- un accès favorisé des jeunes d'origines et milieux défavorisés à des secteurs d'activité diversifiés ;
- un rapprochement interculturel et une mixité sociale accrues.

4.6. CAMPAGNE PÉDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION À UNE MOBILITÉ CITOYENNE ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR USAGE DES TRANSPORTS PUBLICS

- Aspect théorique : PROMO JEUNES est le porteur d'une campagne de sensibilisation dont les objectifs sont les suivants :

- sensibiliser 850 élèves (+/- 56 classes) aux enjeux de la mobilité liés à l'environnement et la citoyenneté ;
- favoriser l'usage des transports en commun en adoptant des comportements adéquats et prévenir le vandalisme ;
- améliorer la connaissance des élèves sur la gestion des transports publics grâce à des interventions de terrain (en classe, sur le réseau de la STIB, au dépôt de Haren, Delta, autres...) ;
- mettre en pratique ces enseignements par la réalisation d'un concours ayant pour thème la mobilité, la citoyenneté et le réseau de la STIB.

Ce concours doit être adapté aux niveaux et compétences des classes participantes (primaire, secondaire, enseignement spécialisé) et a pour finalité de concrétiser les apprentissages des élèves, leur implication dans une mobilité responsable et le transport public et participer à véhiculer une image attractive du transport public et de la STIB ;

- prévoir l'organisation d'une journée festive et éducative permettant aux élèves et professeurs participants de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.
- Aspect pratique : la campagne menée par PROMO JEUNES s'appuie sur la création d'un site Web interactif, l'élaboration d'un dossier pédagogique ainsi que la réalisation d'une valisette informative.

Ces outils sont employés pour effectuer des animations en classe ainsi que pour la formation de jeunes « parrains » parmi le personnel des transports en commun.

Concrètement, PROMO JEUNES met ainsi en œuvre pour une année scolaire et de manière chronologique les actions suivantes :

- la coordination générale de l'opération ;
- la création, l'animation, la mise à jour du site Web ;

- les démarches et le suivi des relations administratives avec les écoles et autorités publiques ;
- la configuration du dossier pédagogique destiné à l'enseignement primaire, secondaire et spécialisé ;
- la confection d'une « valisette » informative en collaboration avec la STIB ;
- les animations en classe ;
- la préparation cognitive du concours, concomitante des animations ;
- l'encadrement des parcours sur le réseau STIB ;
- la formation des jeunes agents de la STIB dans le cadre du parrainage ;
- la réalisation d'un concours ayant pour thème la mobilité, la citoyenneté et le réseau de la STIB ;
- l'aménagement d'une séance de remise des prix ;
- l'organisation globale d'une journée de clôture festive et éducative ;
- l'évaluation quantitative et qualitative de la campagne ;
- la rédaction des rapports d'activités.

5. PERSPECTIVES

Elles doivent se lire à la lumière tant de l'objet social de l'association reconnue tout récemment comme Groupement de Jeunesse que des principes philosophiques propres à l'équipe de terrain et détaillés au point 2. ci-avant.

C'est dans cette optique qu'une attention particulière sera toujours portée à :

- Suivre un fil conducteur général qui privilégie l'agir sur le faire, le faire sur l'être et l'être sur l'avoir ;
- Accorder une préférence aux activités autonomes par rapport aux hétéronomes ;
- Soutenir la primauté d'une rationalité éthique ou sociale sur une rationalité utilitaire ou instrumentale ;
- Et donc susciter la promotion d'un « homo symbolicus » plutôt que d'un « homo oeconomicus » ;
- Favoriser les processus d'émancipation au détriment de ceux de réification ou d'autoréification ;
- Eviter la dérive potentielle de tout projet, quand les moyens de sa mise en œuvre en viennent à insidieusement en subvertir les fins ;
- Toujours choisir l'ouverture des possibles et l'accroissement systémique des compétences plutôt que le réductionnisme compétitif et la valorisation de la performance ;
- Et dans ce droit fil, promouvoir un interactionnisme éducatif plutôt qu'une méritocratie compétitive ;
- Magnifier l'égalité en tant que dynamique d'action et non finalité indépassable. En effet, « La raison commence là où cessent les discours ordonnés à la fin d'avoir raison, là où est reconnue l'égalité : non pas une égalité décrétée par loi ou par force, non pas une égalité reçue passivement, mais une égalité en acte, *vérifiée* à chaque pas de ces marcheurs qui, dans leur révolution sans fin autour de la vérité, trouvent les phrases propres à se faire comprendre des autres. Il faut donc retourner les questions des rieurs. Comment, demandent-ils, une chose comme l'égalité des intelligences est-elle pensable ? Et comment son opinion pourrait-elle s'installer sans provoquer le désordre de la société ? Il faut demander à l'inverse comment l'intelligence est possible sans égalité ? L'intelligence n'est pas puissance de comprendre qui se chargerait elle-même de comparer son savoir à son objet. Elle est puissance de se faire comprendre qui passe par la vérification de l'autre. Et seul l'égal comprend l'égal. *Egalité* et *intelligence* sont termes synonymes, tout comme *raison* et *volonté*. Cette synonymie qui fonde la capacité intellectuelle de chaque homme est aussi celle qui rend une société en général possible. L'égalité des intelligences est le lien commun du genre humain, la condition nécessaire et suffisante pour qu'une société d'hommes existe. »²⁵ ;
- Considérer le travail comme l'expression d'un désir (A. Negri) plutôt qu'en tant que valeur inconditionnelle ;

²⁵ RANCIERE Jacques, « Le Maître ignorant », Ed. A. Fayard, 1987.

- Faire prévaloir le conflit qui enrichit sur le consensus qui abêtit, en prônant une « communication raisonnable [qui] se fonde sur l'égalité entre l'estime de soi et l'estime des autres [et qui ainsi] travaille à la vérification continue de cette égalité. »²⁶ ;
- Mettre l'accent sur l'espace de vie et de sens plutôt que sur le souci de soi narcissique ; en insistant, à l'instar de J. Rancière sur le fait que « L'important est de construire l'espace où on est plutôt que de construire qui on est. Personnellement j'ai toujours pensé, c'est mon vieux fond sartrien, qu'on est d'abord ce qu'on fait. On se donne des choses à faire, plutôt que de définir le type de soi qu'on veut adopter. »²⁷
- Encourager de manière opiniâtre le « médiat », c'est-à-dire la parole propre à l'humain face à la tyrannie moderne de l'immédiat, propre au consumérisme ambiant. Ceci est bien illustré par Jean-Pierre Lebrun : « Notre spécificité d'être de parole nous impose de renoncer à l'immédiat. Nous sommes contraints d'en passer par le médiat, par le négatif, par l'absence qu'implique le détour du système langagier. Or, la nouveauté à laquelle nous sommes – bon gré, mal gré – confrontés via la société néolibérale, c'est que le discours social n'atteste plus de ce que la condition d'être parlant suppose, à savoir cette contrainte de perdre l'immédiat. Prenons-en quelques exemples au hasard : lorsque le marché offre sa panoplie toujours croissante d'objets à consommer, il devient de moins en moins acceptable que l'insatisfaction structurelle qui marque toujours le sujet de la parole soit encore de mise. Se renforce plutôt la tendance à revendiquer – selon la formule bien connue – le « tout et tout de suite ». Lorsque le droit se veut « science juridique » qui se contente d'enregistrer les pratiques, il renonce implicitement à se référer à des valeurs ; en laissant dominer l'idée qu'il suffit de parvenir à concilier des intérêts singuliers pour assurer le lien social, il évite d'encore signifier la part que chacun doit perdre pour vivre ensemble. »²⁸ ;
- Continûment insister sur la notion indépassable de non-confusion des valeurs, telle que l'a bien mise en évidence Axel Kahn, pour lequel : « L'éthique est une morale de l'action, une tension entre deux possibilités qui ont leur rationalité mais qu'il faut trancher, en étant capable d'expliquer au nom de quelles valeurs on l'a fait. Aujourd'hui, plus que jamais, alors que l'homme a des pouvoirs qui se démultiplient chaque jour, la question de savoir si ces pouvoirs sont ou non attentatoires aux valeurs auxquelles nous sommes attachés est fondamentale ! Cela dit, dans une certaine morale libérale, celle de Friedman ou de Hayek, la condition sine qua non du bonheur, ce sont les richesses. « Les richesses sont bonnes en soi ». Et dès lors qu'une innovation est capable de créer des richesses, elle sera considérée comme bonne... C'est le danger d'une réduction de toutes les valeurs immatérielles à la valeur matérielle du numéraire. Bien évidemment, le numéraire est une catégorie de valeur que le réalisme exige de considérer à son importance. Mais la valeur du beau, du vrai, du bien, n'est pas totalement soluble dans la valeur du rentable. Le débat est de militer pour la non-confusion des catégories de valeur. »²⁹
- Enfin, privilégier « la volonté de faire confiance » (H. Bauchau) par rapport au discours dominant enclin plutôt à l'émotionnel, au victimaire, au sécuritaire et au contrôle normatif.
Il convient en effet d'échapper à l'état d'esprit ambiant que décrit bien M. Marzano : « Plus on invoque la nécessité de normes rigides, plus on devient suspicieux vis-à-vis de tous ceux qui s'écartent de ces mêmes normes, plus on a peur et l'on cherche alors à établir des normes encore plus rigides. C'est le cercle vicieux de la méfiance : en institutionnalisant la peur, on engendre le soupçon ; mais le soupçon ne peut que paralyser la société. Dans le but de tranquilliser la population, le pouvoir cherche des critères censés permettre aux gens de se reconnaître à l'intérieur d'un groupe fermé, où chacun se ressemble. Quand l'autre ne correspond pas à ce que l'on connaît déjà, il est rejeté. En tant que « différent », il interroge la partie la plus obscure de nous-mêmes, ce que nous ne sommes pas toujours prêts à accepter. Il entraîne un questionnement profond sur ce que nous ne voulons pas voir

²⁶ RANCIERE Jacques, op. cit.

²⁷ RANCIERE Jacques, « La méthode de l'égalité », Ed. Bayard, 2012.

²⁸ LEBRUN Jean-Pierre, in le journal La Libre Belgique du 24/11/2008.

²⁹ KAHN Axel, in le journal Le Soir du 14/03/2007.

de nous. L'exclure devrait donc nous rassurer. Dans le but de permettre à la confiance de revenir. Mais on obtient un résultat inverse. Car à force de « traquer » les autres – les différents, les dangereux, les marginaux – on finit par soupçonner tout le monde, y compris soi-même. Et peu à peu on s'enferme à l'intérieur d'un univers extrêmement étroit, jusqu'à étouffer. »³⁰

6. CONCLUSION

PROMO JEUNES centre ses activités sur un public cible de Jeunes dits "inorganisés" qu'il convient de fédérer autour de projets citoyens.

Cette fédération s'est traduite en 2012 dans une série d'activités qui reflètent au mieux les lignes directrices de l'association et qu'on peut résumer ainsi :

- Promotion de l'acte créateur ;
- Défense des médiations ;
- Préservation d'un espace de confrontation ;
- Primauté assumée de l'interaction relationnelle et de la reliance.

Il va sans dire que l'ensemble des actions menées procède d'un caractère évolutif et transgressif tel qu'on pourrait appliquer à chacune d'entre elles l'apostille de Georges Thinès : « Pas de version définitive. Rien qu'une perpétuelle subversion. »

Pour l'équipe PROMO JEUNES

B. Buntinx

O. De Roy

27 mai 2013

³⁰ MARZANO Michela, « Le contrat de défiance », Ed. Grasset, 2010.